

Genre du véhicule Machine Chariot de travail (véhicule spécial)	Marque de fabrique M I C H I G A N	Type Model 75 III pelle chargeuse	Modèle année 1966	Bordereau-type N° 5 4 4 1				
Caractéristiques "Model 75 III" sur plaquette du constructeur à gauche dans cabine et de chaque côté sur bras de levage								
		Carburant diesel	Nombre de cylindres 6					
Constructeur du châssis Clark Equipment AG, Camberley (GB)- Importateur Ch. Keller, Wallisellen								
N° du châssis frappé à l'avant sous le capot, sur traverse avant + sur plaquette								
N° du moteur frappé à gauche, au centre du bloc-cylindres								
Type du moteur D D 575 A								
Position du mot. arrière		Frein-moteur						
Cylindrée	5'753 cm³	Frein de remorque		Dimensions ext. en mm				
Temps	4	Transmission automatique **)		Longueur 6'000				
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 4			Largeur 2'315				
Entraînement 3.ttes roues	Vitesse en 1"	Voie avant	1'740	Hauteur cab. 3'080				
Nombre d'axes 2	Vitesse en prise dir. 30	**)	Voie arrière 1'791	Empattement 2'184				
Nombre de pneus 4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 13,20	Porte à faux arr. 1'700				
Frein de service hydraulique, assisté par dépression, à expansion interne, sur les 4 roues								
2ème frein mécanique, à expansion interne, sur arbre de cardan vers l'essieu avant								
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.		Dimensions int. en mm
A vide	3'570	4'570	8'140	Dimension	14.00-24	14.00-24		Longueur
Charge utile			-	Charge pneu	5'240	5'240		Largeur
Total			8'140		10 Ply			Hauteur
Gar. de fabr.								Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier			Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.			
Direction: action sur roues AR - assistée hydr.		Marque du moteur D A F		C.V. frein 101 SAE				
Alésage 100,6		Course 120,7		C.V. impôts 29,3				
Forme de la carrosserie pelle chargeuse								
Nombre de places: total 1		(avant milieu arr.)		Places debout				

Phares: marque 2/ C A V	§) Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux	AV = de chaque côté toit cabine (orange)
Feux de position 2/-sur pelle chargeuse K 11613	AR = au-dessus des feux arrières (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 1/ électrique
Feux arrières 2/ CWB	Avertisseur 1/ électrique (1-ton) = 80 dB
Réfecteurs 2/ séparés ϕ 70	Rétroviseur 1/ dans cabine
Feu stop 2/ combinés avec clignoteurs	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle 1/ à gauche combiné	Parties dangereuses
Phare marche arrière 2/ s'allument avec les lampes	de travail, avec lampe-témoin
Équipement électr. 24 Volts	
Mesure du bruit 86	bB à 2'400 t/min

Observations et exceptions

*) Est également construit en Belgique: La Brugeoise et Nivelles SA, St.Michel-lez-Bruges(B)

***) Transmission : Convertisseur de couple avec boîte d'inversion CLARK à 4 vitesses.
Vitesse maximale : limitée à 30 km/h = tenue de route.
 Bavettes derrière les roues arrière.

§) Phares : disposés à 2'060 mm de hauteur pour raisons techniques.

+) Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 3'500 mm.

Mesures de sécurité = (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- Surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté.
- Dispositif de protection avec marquage jaune-noir sur pelle chargeuse.
- Disque indiquant la vitesse maximale admise de 30 km/h.

Lieu et date de l'expertise-type Wallisellen, 4.3.66

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule Machine Chariot de travail (véhicule spécial)		Marque de fabrique M I C H I G A N		Type Model 75 III pelle chargeuse		Modèle année 1966	Bordereau-type N° 5 4 4 1
Caractéristiques "Model 75 III" sur plaquette du constructeur à gauche dans cabine et de chaque côté sur bras de levage							
				Carburant	diesel	Nombre de cylindres 6	
Constructeur du châssis Clark Equipment AG, Camberley (GB)- Importateur Ch. Keller, Wallisellen							
N° du châssis frappé à l'avant sous le capot, sur traverse avant + sur plaquette							
N° du moteur frappé à gauche, au centre du bloc-cylindres							
Type du moteur D D 575 A							
Position du mot.arrière		Frein-moteur					
Cylindrée	5'753 cm³	Frein de remorque				Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission automatique **)				Longueur 6'000	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant		4		Largeur 2'315	
Entraînement s.ttes roues		Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant		1'740	
Nombre d'axes		2		Vitesse en prise dir. 30 **)		Voie arrière 1'791	
Nombre de pneus		4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 13,20	
Frein de service hydraulique, assisté par dépression, à expansion interne, sur les 4 roues							
2ème frein mécanique, à expansion interne, sur arbre de cardan vers l'essieu avant							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	3'570	4'570	8'140	Dimension	14.00-24	14.00-24	Longueur
Charge utile			-	Charge pneu	5'240	5'240	Largeur
Total			8'140		10 Ply		Hauteur
Gar. de fabr.							
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		2 (cabine)	
Direction: action sur roues AR - assistée hydr.				Marque du moteur		D A F	
Alésage			100,6	Course		120,7	
Forme de la carrosserie				pelle chargeuse			
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout	

Phares: marque	2/ C A V	§)	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux		AV = de chaque côté	toit cabine (orange)
Feux de position	2/- sur pelle chargeuse	K 11613	AR = au-dessus des feux arrières	(orange)
Phare brouillard			Essuie-glace	1/ électrique
Feux arrières	2/ CWB		Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 80 dB
Réflecteurs	2/ séparés	∅ 70	Rétroviseur	1/ dans cabine
Feu stop	2/ combinés avec clignoteurs		Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche combiné		Parties dangereuses	
Phare marche arrière	2/ s'allument avec les lampes		de travail, avec lampe-témoin	
Équipement électr.	24	Volts		
Mesure du bruit	86	bB à 2'400 t/min		

Observations et exceptions

- *) Est également construit en Belgique: La Brugeoise et Nivelles SA, St.Michel-lez-Bruges(B)
- ***) Transmission : Convertisseur de couple avec boîte d'inversion CLARK à 4 vitesses.
Vitesse maximale : limitée à 30 km/h = tenue de route.
 Bavettes derrière les roues arrière.
- §) Phares : disposés à 2'060 mm de hauteur pour raisons techniques.
- +) Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 3'500 mm.

Mesures de sécurité = (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)

- Surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté.
- Dispositif de protection avec marquage jaune-noir sur pelle chargeuse.
- Disque indiquant la vitesse maximale admise de 30 km/h.

Lieu et date de l'expertise-type Wallisellen, 4.3.66

La Commission d'expertise-type